



PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CROS BRETAGNE 2013 - 2017



www.bretagne.franceolympique.com

INTRODUCTION

L'évolution des pratiques sportives s'est confirmée ces dernières années. On peut observer clairement une diminution du sport compétitif par rapport au sport loisir, du sport collectif au profit des disciplines individuelles et le développement des sports de pleine nature. De nouvelles préoccupations émergent également avec les enjeux liés à la santé, au bien-être et à l'explosion du sport senior du fait du vieillissement de la population. La Bretagne n'échappe pas à ces mutations qui ont un impact sur le rôle et la place du sport dans la société mais aussi sur l'emploi et le bénévolat. A cela s'ajoute un contexte de crise économique et sociale, de restrictions budgétaires et de réforme territoriale.

Dans ce contexte, au niveau sportif, la Bretagne est toujours sur la première marche du podium des régions les plus sportives de France avec près de 1 million de licenciés répartis dans 9000 clubs. Notre Région compte près de 300 sportifs de haut niveau, des équipes professionnelles, 84 ligues et comités régionaux, plus de 22 000 emplois liés aux activités physiques et sportives, ainsi que plusieurs milliers de bénévoles et d'éducateurs professionnels. Le CROS Bretagne, représentant du mouvement sportif breton est donc un indéniable vecteur de lien social, de structuration des territoires et participe activement à la vie économique.

Il apparait donc primordial pour le mouvement sportif d'épouser ces changements de manière cohérente et collective en mutualisant les moyens, en partageant connaissances et compétences et en anticipant.

PRESENTATION DU CROS BRETAGNE

Association : Comité régional olympique et sportif de Bretagne

Date de création : 13 décembre 1973

Localisation de l'association : maison des sports, 13b, avenue de Cucillé - 35065 Rennes cedex.

Objet de l'association

L'Association a pour objet, dans le cadre des orientations fixées par le CNOSF :

- 1 - **de contribuer** à la défense et au développement du patrimoine sportif régional.
- 2 - **de représenter** le sport régional pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des pouvoirs publics et des Organismes Officiels régionaux. Elle est la seule habilitée à assurer la liaison avec le CNOSF et son organe en charge des CROS/CDOS/CTOS.
- 3 - **de communiquer** sur les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique, plus particulièrement en ce qui concerne la pratique du sport pour la santé et la prévention du dopage, la lutte contre toute discrimination et la violence dans le sport, les questions d'environnement et de développement durable.
- 4 - **d'entreprendre** au nom des comités et organismes (régionaux) ou avec eux et dans le respect de leurs prérogatives, toutes activités d'intérêt commun, notamment celles de nature à encourager ou à organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels, cadres et techniciens, ou encore à apporter une aide effective pour l'emploi, la recherche, la prospective, la documentation et la communication.
- 5 - **d'alerter** le CNOSF sur l'utilisation des propriétés Olympiques pour lui permettre d'exercer sa mission de veille et de protection concernant l'utilisation du symbole, du drapeau, de la devise, de l'hymne Olympique, et des termes « Olympiques » et « Olympiades » qui seraient contraires aux dispositions de la Charte Olympique.
- 6 - **de développer** l'idée et la pratique sportive au sein de la région.
- 7 - **d'être un pilier** de la vie démocratique bretonne, en répondant aux besoins d'une société en mutation (=association citoyenne).

Membres de l'association : le CROS Bretagne compte 84 ligues et comités régionaux.

Les partenaires :

Institutionnels : Conseil régional de Bretagne, Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Bretagne Développement Innovation (Marque Bretagne).

Privés : Crédit Mutuel de Bretagne - Intersport

Les dirigeants : le CROS Bretagne est composé de 19 membres, un médecin, ainsi que des 4 Présidents de CDOS, membres de droit.

Trombinoscope :

PRESIDENTE					
					
Jacqueline PALIN					
MEMBRES DU BUREAU DIRECTEUR					
Secrétaire général	Trésorier général	Vice-président	Vic-Président		
					
Claude BROSSARD	Jean MOY	Michel KERHOAS	Yannick MORIN		
					
Lucile LE BORGNE	Alain GUENET	Stéphane LE BRUN			
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR					
					
Alain BOUGEARD	J.F. HILLION	Alain TALARMIN	Gilles LEBRETON	Annie BIHAN	Lucien THOMAS
					
Thierry LE PRISE	Patrick BERTAUD	James BLATEAU	Gilbert MOUELLIC	Daniel GUERIN	Pr. ROCHCONGAR
Ainsi que les 4 Présidents de CDOS, membres de droit					

Les commissions :

A chaque olympiade, il est mis en place des commissions spécialisées par domaine ayant pour mission de réfléchir et proposer au Comité Directeur des actions répondant aux objectifs du CROS :

- commission haut niveau
- commission formation
- commission emploi
- commission Femmes et Sport
- commission éthique
- commission sport et handicap
- commission animation
- commission développement et marketing
- commission communication
- commission sports de nature
- commission sport santé
- commission développement durable

Les salariées

Elles sont au nombre de 3 :

- une administrative comptabilité (0,8 ETP)
- une administrative communication (1 ETP)
- une chargée de mission des sports de nature et développement durable (1 ETP)

LE SPORT EN BRETAGNE : PANORAMA ET CHIFFRES CLES

✓ *Les licenciés (sources : statistiques Ministère des sports 2012)*

Licenciés : 907 625

Part des féminines : 34,1% (moyenne nationale femme)

Taux de licence sport pour 100 habitants : 31,1% (1^{ère} région de France)

✓ *Les sportifs (DRJSCS Bretagne avril 2013)*

Sportifs listés : 691

Sportifs de haut niveau : 289

Sportifs Espoirs : 391

Partenaires d'entraînement : 11

✓ *Les structures d'accueil des sportifs (sources : statistiques Ministère des sports 2012)*

Clubs : 9 327

Structures d'entraînement hors PES

Centres Labellisés d'Entraînement (CLE) : 52

Centres d'Entraînement et de formation des Clubs : 8

Sections Sportives Universitaires : 7

Sections sportives scolaires : 26

Parcours de l'excellence sportive (PES)

Pôle France : 2

Pôle France jeune : 1

Pôle espoir : 15

Centre d'entraînement régional : 4

Centre d'entraînement national : 3

Centre territorial d'entraînement : 1

Centre de formation des clubs professionnels (CFCP) : 5

Conseillers techniques régionaux : 44

✓ *Les équipements sportifs (sources : Statistiques Ministère des sports 2011)*

Équipements sportifs (hors sport nature) : 15 417

Terrains grands jeux (foot, rugby...) : 3 030

Courts de tennis : 1 740

Bassins de natation : 248

Boulodromes : 2 235

Taux d'équipements (hors sport nature) pour 100 habitants : 0,5% (moyenne française 0,4 %)

Sports de nature

Boucles de randonnées : 2 160

Sites spéléologie : 5

✓ *Les diplômes (sources : Statistiques Ministère des sports 2011)*

Non-professionnels	BAFA : 2 690 BAFD : 92
Diplôme de niveau V	BAPAAT : 30
Diplôme de niveau IV	BEES 1° : 158 BP JEPS : 434
Diplôme de niveau III	DE JEPS : 148
Diplôme de niveau II	BEES 2° : 10 DES JEPS : 7
Diplôme de niveau II et I	STAPS : 448

✓ *Les emplois (sources : étude GREF 2009)*

LES SERVICES A L'ACTIVITE SPORTIVE

Activité sportive	5 560
Complément enquête (multi-sources)	1 460
Total	7 020

LES SECTEURS EN RELATION AVEC LE SPORT

Fabrication de matériel de sport	2 010
Commerce de détail d'articles de sport et de loisirs	3 630
Complément enquête (multi-sources)	4 400
Total	10 040

LE SECTEUR PUBLIC

Education nationale (EPS)	2 600
Administration publique du sport	2 100
Total	4 700

TOTAL DES EMPLOIS ESTIMES **21 760**

✓ Podiums

France

1045 podiums, 1934 médailles (à titre individuel ou collectif), 1441 médaillés

Bretagne : 97 médaillés Côtes-d'Armor : 15
 Finistère : 19
 Ille-et-Vilaine : 33
 Morbihan : 30

JO d'été Or : 1

Championnats du monde : Or 23 - Argent 16 - Bronze 8

Championnats d'Europe : Or 8 - Argent 13 - Bronze 15

ANALYSES : FORCES/FAIBLESSES - OPPORTUNITES/MENACES

	FORCES	FAIBLESSES
CROS	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et compétences des élus - Territorialité (travail avec les CDOS) - Variété des domaines de compétences et expertises des salariés - Partenariats institutionnels forts (DRJSCS, Conseil régional) - Réseau des ligues et comités régionaux dynamique - Existence du Centre régional d'expertise et de ressources des sports de nature (CRER) et son approche transversale (sport, tourisme, environnement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'autonomie financière
	FORCES	FAIBLESSES
MOUVEMENT SPORTIF	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu associatif fort en Bretagne - Esprit d'initiatives des dirigeants sportifs - Taux de licenciés élevé (1^{ère} région de France) - Féminisation des instances dirigeantes - Diversité des équipements sportifs - Mutualisation des connaissances du mouvement sportif - Existence d'un agenda 21 du sport - Compétences des dirigeants pour l'organisation de manifestations sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux moyen des licenciées féminines - Manque de grands équipements structurants - Précarité des emplois sportifs - Faible taux des licenciés 15/18 ans - Faible bénévolat pour postes à responsabilité
	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte du sport dans les sujets de société (rythmes scolaires, santé, environnement) - Fonds européens « sport » - Région touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte financier - Diminution des aides publiques - Déséquilibre territorial (littoral / centre Bretagne)

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CROS BRETAGNE

2013 - 2017

Axe 1 : Sport, territoires et développement des pratiques

Objectif 1 – Représenter le sport breton et participer à la coordination de la politique sportive régionale

- *Fiche action 1.1*

Objectif 2 - Soutenir le développement des ligues et comités régionaux

- *Fiche action 1.2* : Etat des lieux des plans de développement des ligues et comités régionaux et animation

Objectif 3 - Participer au développement des équipements sportifs bretons

- *Fiche action 1.3* : Etat des lieux et accompagnement des projets d'équipements sportifs

Objectif 4 - Développer les pratiques sportives pour tous les publics

- *Fiche action 1.4* : Valoriser et promouvoir la place des femmes dans le sport

Objectif 5 - Développer des pratiques sportives responsables

- *Fiche action 1.5.a* : Sport et éthique
- *Fiche action 1.5.b* : Le sport au service de la santé
- *Fiche action 1.5.c* : Sport et développement durable

Objectif 6 – Valoriser et communiquer sur le sport breton

- *Fiche action 1.6.a* : Organisation d'événements valorisant les disciplines sportives et ses bénévoles
- *Fiche action 1.6.b* : Mettre en œuvre des moyens de communication sur le sport en Bretagne : Site internet, newsletters, publications, etc.

Axe 2 : Sport de haut niveau

Objectif 1 - Connaître et faire connaître les projets « haut niveau » des ligues et comités régionaux

- *Fiche action 2.1*

Objectif 2 - Porter un projet de développement pour le sport de haut-niveau breton

- *Fiche action 2.2*

Objectif 3 - Mobiliser des financements nouveaux

- *Fiche action 2.3*

Axe 3 : Sports de nature

• **Objectif 1 - Centraliser et analyser les données des sports de nature en Bretagne**

Fiche action 3.1 : Le CRER, centre de ressources

• **Objectif 2 - Accompagner le développement des sports de nature dans une démarche transversale et concertée**

Fiche action 3.2.a : Accompagner les manifestations sportives de nature

Fiche action 3.2.b : Développement des pratiques sportives de nature dans les territoires

• **Objectif 3 - Prendre en compte la sensibilité des milieux naturels dans les projets de développement sportifs et sensibiliser les porteurs de projets**

Fiche action 3.3 : Sports de nature et environnement

Axe 4 : Sport, emploi et formation

• **Objectif 1 - Accompagner la professionnalisation du mouvement sportif et pérenniser les emplois**

Fiche action 4.1 : L'emploi dans le mouvement sportif

• **Objectif 2 - Soutenir et développer les formations en direction des bénévoles et salariés**

Fiche action 4.2 : Soutien et développement de la formation continue

• **Objectif 3 - Inciter et appuyer l'engagement des jeunes dans la vie associative et au-delà préparer les officiels sportifs de demain**

Fiche action 4.3. : 1000 jeunes dirigeants, Rio 2016

FICHE ACTION 1.1

Représenter le sport breton et participer à la coordination de la politique sportive régionale

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Fédérer et représenter le mouvement sportif et être un acteur associé à la définition d'une politique sportive territorialisée**

Intitulé	Représenter le sport breton et participer à l'élaboration de la politique sportive régionale
Objectif	- Fédérer et représenter le mouvement sportif - Etre un acteur associé à la définition d'une politique sportive territorialisée
Maître d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Comité et bureau directeur du CROS
Partenaires	Conseil régional, DRJSCS, ligues et comités régionaux, présidents des CDOS

Mise en contexte et problématique

Le sport est un fait sociétal et chacun des protagonistes (public et privé) s'accorde à le qualifier de contributeur aux enjeux territoriaux de l'éducation, de la cohésion sociale, de l'emploi, du tourisme et de la santé. Néanmoins la dichotomie entre politique fédérale et politique territoriale reste importante. Dans un contexte de fortes mutations :

- l'action publique est marquée par la décentralisation (un désengagement de l'Etat) et la montée en puissance des EPCI.

- les pratiques sportives évoluent vers des pratiques libres, de loisirs et de bien-être, emprunt de comportements « consumériste », au détriment des clubs et de la compétition.

Si les fédérations sportives soulignent la valeur ajoutée de la transversalité, celle-ci reste peu exploitée (freinée par une organisation verticale et segmentée) alors que les politiques sportives territoriales s'affirment sur la base d'une approche globale (multidisciplinaire et intersectorielle).

Le club est alors pris en tenaille entre deux fonctions antagoniques :

- celle d'être acteur d'un territoire : créateur d'offres sportives adaptées aux contextes et besoins locaux -

- celle d'être représentant et reflet de sa fédération : relais des politiques et des valeurs fédérales, promoteur d'une discipline codifiée et de la compétition sportive.

Pourquoi

Le mouvement sportif doit mieux s'inscrire dans une logique de prise en compte des besoins locaux et de développement des territoires.

Finalité

Faire du sport un acteur incontournable de l'aménagement du territoire breton.

Objectifs

- Créer une dynamique régionale du sport

- Représenter le mouvement sportif dans les instances régionales

Description de l'action - Moyens et outils mis en œuvre

- Conférence des Présidents CROS et CDOS
- Conseil du Sport : tous les acteurs du sport en région s'interrogent sur les relations entre le monde économique et le monde du sport, l'évolution des compétences et l'optimisation de l'action publique, le sport de haut niveau et le sport santé.
- Réunion des Présidents de Ligues et Comités régionaux
- COPIL Campus de l'excellence sportive
- 1 siège au Conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne (CESER)
- Représentation du mouvement sportif au sein de diverses instances : CPCA / CRESS / ARS / CRIJ / partenaires touristiques / partenaires environnementaux / Monde de l'entreprise

Les acteurs impliqués - Le public visé

Le mouvement sportif régional, Présidents de CROS et CDOS
Les membres du CROS élus au conseil du sport

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action

L'olympiade

Délais :

Evaluation :

FICHE ACTION 1.2

Etat des lieux des plans de développement des Ligues et Comité régionaux et animation

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Soutenir le développement des ligues et comités régionaux**

Intitulé	Etat des lieux des plans de développement des ligues et comités régionaux, les enjeux, leurs projets afin de les aider à mener à bien leurs actions par des échanges et mutualisations
Objectif	Mieux accompagner les ligues et comités régionaux
Maitre d'ouvrage	CROS
Maitres d'œuvre	Commission communication et haut niveau
Partenaires	Les ligues et Comités régionaux

Mise en contexte et problématique

Le CROS Bretagne a pour ambition de mieux accompagner les ligues et les comités régionaux au cours de cette nouvelle olympiade.

Pour ce faire, les différents plans de développement des ligues et comités seront analysés lorsque ces derniers auront été finalisés.

Pourquoi

La très grande diversité d'organisation au sein des ligues et des comités régionaux en raison de moyens humains et financiers très variables nécessite une mutualisation plus importante des connaissances de chacun.

Finalité

Faire du CROS de Bretagne « l'interface-centre de ressources » au bénéfice de ses adhérents, les ligues et comités régionaux.

Objectifs

Une démarche en 3 phases :

- Avoir une connaissance précise des attentes et des besoins de chaque comité ou ligue et en faire une synthèse.
- Définir un programme d'actions adapté pour répondre efficacement à chacune des ligues ou comités, de manière individuelle ou collective quelle que soit la thématique exprimée.
- Mettre en œuvre le programme précité et créer les dynamiques nécessaires entre certaines ligues ou comités ayant des problématiques identiques à traiter.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Mobilisation et adhésion des ligues à porter à la connaissance du CROS leur plan de développement.
- Mise en place d'un groupe de travail pour la construction :
 - d'une grille d'analyse (définition des items, récurrences des problématiques évoquées, ...)

- d'un programme d'actions partagé
- d'une méthodologie opérante.

Les acteurs impliqués / Le public visé

Un groupe de travail du CROS au bénéfice des ligues et comités régionaux.

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel

L'olympiade

Evaluation :

→ le nombre de plans de développement obtenu

→ le nombre d'accompagnements réalisés et évaluation qualitative par un questionnaire aux structures participantes.

FICHE ACTION 1.3

Etat des lieux et accompagnement des projets d'équipements sportifs

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Participer au développement des équipements sportifs bretons**

Intitulé	Les équipements sportifs, un levier à la mise en œuvre de politiques sportives
Objectif	Assurer une cohérence entre les projets d'équipements et les politiques sportives
Maitre d'ouvrage	CROS de Bretagne
Maitres d'œuvre	Comité directeur du CROS La commission haut-niveau du CROS Bretagne
Partenaires	

Mise en contexte et problématique

Dans les années 60 et 70, l'Etat, à la demande du Ministère des Sports, construit et finance de nombreux équipements sportifs de base (stade, gymnase, piscine) ayant un rayonnement local (modèle français d'intervention en faveur du sport institutionnalisé autour du pivot fédéral). Depuis les années 80, la logique politique de la décentralisation et celle socioéconomique de la désindustrialisation engendrent un double déficit de financement, ralentissant nettement les projets d'équipements d'autant que ceux-ci peinent à prendre en considération les évolutions de la pratique sportive. Au cours des 2 dernières décennies, les Collectivités territoriales (CT)¹ et notamment les communes ont considérablement renforcé leur action dans le sport, en multipliant par 3 leur investissement dans ce domaine alors que les EPCI connaissent une intervention croissante² et constituent de plus en plus un cadre pertinent pour la gestion des équipements sportifs.

Actuellement, dans un contexte de récession économique (gel des crédits et menaces quant aux possibilités de financements croisés) et d'une probable évolution bi-polaire en terme de gouvernance (Région – EPCI), il est devenu nécessaire de définir avec l'ensemble des protagonistes concernés les priorités relatives aux projets et/ou de rénovation d'équipements sportifs et de mutualiser les possibilités de chacun.

Le diagnostic territorial du sport fédéral en Bretagne préconise une meilleure concertation avant toute prise de décision en matière d'équipements sportifs : « un schéma régional élaboré en collaboration avec tous les acteurs concernés pourrait donner la cohérence recherchée ».

Mal identifié par les collectivités, le CROS est trop rarement informé et invité aux réunions relatives aux projets d'équipements. En partenariat avec les CDOS, l'action du CROS se limite souvent à émettre un avis sur les projets (sans nécessairement en avoir au préalable eu connaissance hormis les renseignements de la base SES du CNDS) et éventuellement à les prioriser.

¹ En France en 2010 les régions sont propriétaires d'équipements sportifs à hauteur de 2,14% et de 1,78% pour les départements

² A l'échelle nationale, seulement 3,5% des équipements sportifs sont intercommunaux et 1,2 % des équipements communaux sont gérés par les EPCI.

Finalité

Avoir des projets d'équipement en adéquation avec une politique sportive claire et partagée par l'ensemble des acteurs concernés (MS, CT, EPCI) et ainsi tendre vers un maillage cohérent d'équipements sportifs de qualité sur le territoire régional.

Objectifs

Soutenir les équipements répondant à une politique sportive claire et connue de tous en donnant des pistes de réflexions communes aux acteurs du sport.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

Pour construire, avec l'ensemble des acteurs concernés (monde scolaire, monde sportif, collectivités territoriales et Etat) un schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs et ainsi ouvrir une perspective à laquelle chacun pourra se référer. Les étapes sont les suivantes :

- contribuer au sein du Conseil du sport à inscrire la problématique des équipements pour la réalisation d'un schéma directeur des équipements sportifs
- participer à son élaboration au même titre que l'ensemble des acteurs précités
- renouer le dialogue entre le mouvement sportif et les territoires (collectivités territoriales et EPCI) et se faire connaître des collectivités territoriales comme étant un acteur pouvant s'engager dans la concertation interfédérale
- identifier les plans de développement des ligues concernées par le projet ou la rénovation d'équipements
- définir des critères et construire une grille d'évaluation des projets ou rénovation d'équipements (exemple prioriser les projets multi fédéraux, soutien des fédérations sportives nationales des sports concernés - Respect des règles fédérales en matière d'équipements sportifs)
- quels sont les territoires pertinents ?
- traiter les données par SIG³
- construire des outils d'aide à la décision.

Les acteurs impliqués / Le public visé

Le schéma régional des équipements doit être un outil de concertation et d'adéquation des politiques locales et des politiques sportives fédérales, afin de garantir un développement durable du sport au sein du territoire.

Consultation des parties prenantes au niveau local (clubs et scolaires) et fédéral (comités départementaux, ligues et comités régionaux).

Calendrier prévisionnel, fréquence de l'action

L'olympiade

Evaluation

Nombre de projets d'équipements auxquels le CROS est associé.

³ Système d'Informations Géographiques

FICHE ACTION 1.4

Valoriser et promouvoir la place des femmes dans le sport

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Développer les pratiques sportives pour tous les publics**

Intitulé	Valoriser et promouvoir la place des femmes dans le sport
Objectif	<p>Faire progresser l'égalité femmes-hommes</p> <p>O1 : dans le milieu sportif, en encourageant les femmes à s'engager dans les instances dirigeantes du MOS et en leur facilitant l'accès aux compétences requises.</p> <p>O2 : dans les représentations (mentalité), en participant à la 4ème Biennale de l'Egalité entre les femmes et les hommes en Bretagne, les 16 et 17 mai 2014 à Lorient</p>
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission femmes et sport
Partenaires	<p>Les services déconcentrés du</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative ; - Comité interministériel des droits des femmes et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes <p>Le Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne (CpeG) du Conseil régional de Bretagne</p> <p>Les OPCA</p> <p>Les ligues et comités régionaux</p>

Quoi ? (Mise en contexte et problématique)

S'agissant des politiques publiques, la dimension égalité entre les hommes et les femmes est déjà bien intégrée. Elle est relayée par le Conseil régional de Bretagne avec la mise en œuvre d'un Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CpeG).

En 2007, la Charte olympique⁴ a été amendée afin de contenir, pour la première fois de son histoire, une référence explicite à la nécessité d'œuvrer pour cette égalité : *"Le rôle du CIO est d'encourager et de soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe de l'égalité entre hommes et femmes"*.

⁴ Règle 2, paragraphe 7, Charte olympique, en vigueur au 07.07.2007

Alors que le taux de féminisation des instances dirigeantes sportives est réel suite à l'effort des fédérations de se mettre en conformité avec le Code du sport (article L.121-4), en 2009, les comités directeurs des fédérations sportives ne comptent que 24.6% de femmes.

Dans une publication fin 2012, le Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes alerte sur la persistance des stéréotypes sexistes (64% des français) et pointe les présidents de fédérations qui pour seulement 9 % sont des femmes.

En réunissant des hommes et des femmes, quels que soient leur âge, leur origine ethnique, leur religion et leur condition sociale, le sport doit favoriser le respect mutuel, la tolérance et la compréhension. Bien encadrées, les activités sportives deviennent alors un moyen de lutter contre les discriminations, les préjugés et les stéréotypes. Si la contribution positive du sport à la société est universellement reconnue, les femmes et les jeunes filles restent cependant moins nombreuses à :

- pratiquer un sport
- occuper un poste de cadre technique
- participer aux instances dirigeantes
- participer à des missions télévisées relatives au sport...

Pourquoi ?

Pour faire progresser l'égalité femmes / hommes, le CROS s'engage à développer deux orientations :

1. l'engagement quantitatif et qualitatif des femmes au sein des instances du MOS
2. le changement des mentalités par la promotion de la place des femmes dans le sport et de l'intérêt de la mixité.

Finalités

O1 : féminisation des instances dirigeantes et représentation équilibrée au sein des instances du mouvement olympique et sportif.

O2 : construction d'une représentation dessexuée du sport dans toutes ses composantes.

Objectifs

O1 : pour amener les femmes à prendre des responsabilités au sein de leur discipline en tant que dirigeante :

- Favoriser la constitution de réseaux de dirigeantes sportives ;
- promouvoir un dispositif d'accompagnement et de développement de la dirigeante sportive
- les accompagner à renforcer les compétences requises en organisant un séminaire.

O2 : participer à la 4e Biennale de l'égalité femmes-hommes, les 16 et 17 mai prochains à Lorient, sur le thème de « *L'égalité entre les femmes et les hommes : en quoi cela change nos vies concrètement ?* » pour y représenter le sport et apporter des témoignages de l'engagement des femmes dans la pratique sportive, les métiers du sport et les instances dirigeantes.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre :

O1 : organiser par exemple sur un week-end un temps pédagogique pouvant prendre la forme d'un séminaire avec des échanges entre femmes expérimentées et novices, des apports

théoriques et des exercices pratiques, des réponses aux problématiques des participantes ... et ainsi les inciter à prendre plus de responsabilités au sein de leur discipline.

O2 : dans le cadre de la participation à la biennale :

- le temps de préparation (les réunions) est un lieu d'échanges d'expériences, de mutualisation des actions, de mise en commun, de réflexion collective devant permettre de formaliser des propositions pour des politiques régionales d'égalité, en complément au dispositif d'observation
- la mise en œuvre de la biennale avec des présentations de bonnes pratiques, d'exemples qui interpellent, éveillent la curiosité et suscitent le débat.

Les acteurs impliqués / Le public visé

O1 : pour toutes les femmes ayant envie de s'investir dans les clubs, ligues et comités sportifs et de prendre quelques responsabilités ;

O2 : le MOS pour le grand public.

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel

O1 : 2 à 5 jours au cours du printemps 2014

O2 : pour la 4^{ème} Biennale de l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne, participation le vendredi 16 et le samedi 17 mai 2014 à Lorient

Fréquence de l'action

Annuelle

Evaluation

O1 : nombre de participantes au séminaire et questionnaire de satisfaction.

O2 : implication qualitative et quantitative des ligues ou comités régionaux à la biennale.

FICHE ACTION 1.5.a

Sport et Ethique

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Développer des pratiques sportives responsables**

Intitulé	Sport et éthique
Objectif	Développer le sport et l'engagement sportif dans un contexte éthique par la promotion des valeurs sportives et de la charte d'éthique et de déontologie du sport français
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission sport et éthique
Partenaires	En fonction des actions : UNICEF, Ville de RENNES, Ligue d'Escrime de Bretagne, ANOF

Mise en contexte et problématique

Le sport est soumis à de nombreuses contraintes liées à son environnement social, économique et politique où les logiques commerciales sont de plus en plus fréquentes. Il n'en demeure pas moins que le sport est porteur de valeurs et, à ce titre, il doit être préservé de la corruption, de la tricherie, du dopage et de la violence. L'enjeu des acteurs du sport, mais aussi plus largement des pouvoirs publics, est de garantir que le sport respecte les règles éthiques supposées le régir (Loi visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs (n° 2012-158 du 1er février 2012, parue au JO n° 0028 du 2 février 2012). Le Code d'éthique sportive part du principe que les considérations éthiques à l'origine du fair-play ne sont pas un élément facultatif, mais quelque chose d'essentiel à toute activité sportive, à toute politique et toute gestion dans le domaine du sport, et qu'elles s'appliquent à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, aussi bien aux activités récréatives qu'au sport de compétition. Le code fournit un solide cadre éthique pour lutter contre les pressions exercées par la société moderne, pressions qui s'avèrent menaçantes pour les 3 piliers du sport : le fair-play, l'esprit sportif et le mouvement bénévole. Il est important de placer le mouvement sportif face à ses responsabilités notamment en matière d'éthique, de moralisation, de lutte contre le dopage et de discrimination.

Finalités

Faire du Code d'éthique sportive un élément essentiel de toute activité sportive, de toute politique et de toute gestion dans le domaine du sport, en s'appliquant à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, tant aux activités récréatives qu'au sport de compétition. Ainsi, dans le cadre d'une démarche pour promouvoir l'éthique sportive (O3), la commission « sport et éthique » du CROS Bretagne articule diverses actions de communication (O2) et de sensibilisation (O1).

1 - Journée « Escrimez-vous » : un projet pédagogique portant sur les valeurs morales et éducatives du sport en direction des enfants (journée découverte, Escrimez-vous).

2 - Séminaire ANOF : un temps d'échanges et d'informations entre les acteurs du MS sur leurs bonnes pratiques en terme d'éthique en vue d'essaimer ces expériences concrètes.

3 – Campagne de communication : une campagne d'information et de promotion

Objectifs

- 1 - journée « Escrimez-vous »** : inciter les enfants et les familles à la pratique du sport dans le cadre d'un projet éducatif. Une journée consacrée à l'activité sportive des enfants avec le support escrime pour mettre en valeur le code de bonne conduite, respect, loyauté. Approche des valeurs morales et éducatives du sport ainsi que de la spécificité de la pédagogie de l'enfant (méthodes et matériels).
- 2 - Séminaire ANOF** : participer à un séminaire sur la thématique du Sport et Ethique, organisé par l'ANOF en partenariat avec le CNOSF, le 15 octobre 2013.
- 3 – Campagne de communication** : en fonction des travaux réalisés par la commission éthique du CROS Bretagne.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre :

- 1 - journée « Escrimez-vous »** : démonstration d'assauts d'escrime et de spectacles d'escrime ancienne, initiation des enfants et diffusion d'informations.
Mise à disposition de la Halle Martenot et de matériel ad hoc par la Ville de Rennes.
Apport de matériel spécifique par la Ligue d'escrime de Bretagne
Mise à disposition de bénévoles Unicef, de professionnels de la Ligue d'escrime de Bretagne et de bénévoles du CROS (encadrement et stands)
- 2 - Séminaire ANOF** : sur invitation, participer au débat et à la table ronde, échanger sur les problématiques de l'éthique sportive et présenter la commission éthique du CROS Bretagne
- 3 – Campagne de communication** : à définir en fonction des travaux menés par la commission Ethique

Les acteurs impliqués / Le public visé :

- 1 - journée « Escrimez-vous »** : les bénévoles de l'UNICEF, du CROS, les professionnels de la Ligue d'escrime de Bretagne accueillent et encadrent les familles et les enfants tout public ainsi que les groupes des accueils de loisirs
- 2 - Séminaire ANOF** : Thierry Le Prisé et Dominique BODIN pour l'ensemble des participants de ce séminaire
- 3 - Campagne de communication** : La commission éthique du CROS pour l'ensemble des acteurs du sport régional : pratiquants, dirigeants, éducateurs, organisateurs, parents via les centres de formation et les clubs.

Moyens financiers - budget prévisionnel

- 1 - Journée « Escrimez-vous »** : déplacement du matériel de stands, repas pour les bénévoles du CROS, documents CROS.
- 2 - Séminaire ANOF** : un billet de train serait pris en charge par l'ANOF. Il resterait un Aller-retour Rennes Paris pour la seconde personne à charge du CROS.
- 3 – Campagne de communication** : déplacements, imprimerie, frais de diffusion et téléphonique.

Calendrier prévisionnel, fréquence de l'action

1 - Journée « Escrimez-vous » : le 11/09/2013

2 - Séminaire ANOF : au CNOSF le 15/10/2013.

3 - Campagne de communication : ensemble d'actions (à définir en commission) sur l'ensemble de l'Olympiade.

Evaluation

1 - Journée « Escrimez-vous » : quantitative : nombre de visiteurs, d'enfants participants, d'escrimeurs et de cadres présents.

2 - Séminaire ANOF : le compte rendu de l'ANOF et le compte rendu de la commission.

3 - Campagne de communication : les difficultés rencontrées et le nombre de labels décernés.

FICHE ACTION 1.5.b

Le sport au service de la Santé

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Développer des pratiques sportives responsables**

Intitulé	Le sport au service de la santé.
Objectif	Accompagner les patients atteints de diabète, maladies cardio-vasculaire, cancers, rhumatismes, dépression, etc., dans une pratique sportive diversifiée au sein de clubs « ordinaires ».
Maitre d'ouvrage	CROS de Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission sport santé
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- ARS/DRJSCS- CHU/médecins généralistes et spécialistes /CPAM- CDOS- Comités régionaux et départementaux/offices des sports/clubs- AMF- Préfecture/Conseil Général

Mise en contexte et problématique

Les activités physiques et sportives représentent un formidable potentiel pour améliorer l'état de santé de la population. Il est question d'accompagner le mouvement sportif à s'engager dans une démarche de prévention santé.

Pourquoi ?

Les travaux étudiant l'effet de l'activité physique dans les populations atteintes de pathologies chroniques se sont très largement développés ces dernières années. Ils ont permis d'aboutir à la définition de recommandations spécifiques et consensuelles au plan international. Il existe une multitude d'initiatives locales qui, par leurs objectifs et leurs impacts, favorisent bien « un sport pour tous ». Néanmoins, il est nécessaire d'articuler la problématique de la santé avec les autres objectifs de l'activité sportive.

Finalité

Considérer la pratique sportive et l'activité physique comme des composantes essentielles de la santé

Objectifs

- Faire dans un diagnostic tant au point de vue sportif que médical
- Structurer, améliorer les actions menées actuellement sur le territoire.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Participation au Comité de pilotage « Sport, santé et bien-être »
- Etat des lieux des actions sport/santé existantes sur la Bretagne

Les moyens

- Coordinateur de l'action : le CROS Bretagne, 2 stagiaires
- Partenaires : CDOS, plateau technique de médecins, éducateurs sportifs

Les acteurs impliqués / Le public visé

Pour les patients atteints de diabète, maladies cardio-vasculaire, cancers, rhumatismes, dépression, etc.

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel, fréquence de l'action

Année 2014

Evaluation

FICHE ACTION 1.5.c

Sport et développement durable

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : Développer des pratiques sportives responsables**

Intitulé	Sports et développement durable
Objectif	Promouvoir le développement durable dans le sport
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission Développement durable
Partenaires	Autres commissions du CROS Bretagne, CDOS, ligues et comités régionaux, DRJSCS, DREAL, Conseil régional

Mise en contexte et problématique

Constats :

- Existence d'un agenda 21 du sport, d'une charte et du label « le développement durable, le sport s'engage »
- Attribution du label par le CNOSF, les CROS et les CDOS
- De nombreuses pratiques sportives de nature sur des zones naturelles protégées, quelles interactions entre pratiques sportives et milieux naturels ?

Finalités

- Contribuer et communiquer sur la mise en place du développement durable du sport

Objectifs

- Informer et sensibiliser sur le développement durable du sport
- Accompagner les acteurs sportifs sur la mise en place du développement durable dans le sport
- Valoriser les initiatives innovantes

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Création d'une **commission territoriale Sport et développement durable** avec les CDOS
- Echanges pour partager une culture commune du développement durable dans le sport
- Mise en place d'actions d'informations, de communication et de formation à définir avec la commission territoriale
- Mise en place d'actions innovantes sur le développement durable comme partage d'expériences
- Attribution du label « le développement durable, le sport s'engage »

Exemples d'actions : rencontres régionales, plaquette de communication, réunions d'informations, recensement et valorisation des actions innovantes en Bretagne, conduite d'actions de développement durable au sein des maisons départementales des sports et mutualisation les expériences, etc.

Moyens : une chargée de mission au CROS / Salariés des CDOS à définir avec les CDOS et recrutement de stagiaires selon les besoins

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les acteurs :

- le CROS Bretagne et les 4 CDOS
- partenaires financiers : DRJSCS, Conseil régional
- partenaires techniques : ligues et comités régionaux, DRJSCS, DDCS, DREAL, Conseil régional, etc.

Public visé :

Les ligues et les comités régionaux, les comités départementaux, Les associations sportives, tout acteur travaillant sur la problématique du développement durable

Moyens financiers

Nombre d'ETP à définir avec les CDOS

Fonctionnement (Déplacements, repas, location de salles)

Outils de communication

Temps bénévoles

Calendrier prévisionnel

Sur l'olympiade

Evaluation :

- nombre de réunions organisées
- nombre de personnes présentes
- création des outils

FICHE ACTION 1.6.a

Organisation d'évènements valorisant les disciplines sportives et ses bénévoles

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : valoriser et communiquer sur le sport breton**

Intitulé	Organiser des évènements interdisciplinaires valorisant la diversité des pratiques et l'engagement de ses bénévoles : - Hermines d'or (O1) – la foire internationale de Rennes (O2) – Le concours sport et thématique artistique (O3)
Objectif	Promouvoir le sport fédéral par la création d'évènements autour des axes : <ul style="list-style-type: none">- de l'engagement bénévole (O1)- d'une communication valorisant la diversité des disciplines en direction d'un large public (O2)- de son interface avec les activités artistiques : peinture, photo, (O3)
Maitre d'ouvrage	CROS de Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission Animation et communication
Partenaires	Les ligues et comités régionaux et en fonction des actions des partenaires privés

Mise en contexte et problématique

Pratiqué en club par 1 million de Bretons, le sport est un fait sociétal porteur de valeurs communes à promouvoir. Néanmoins l'organisation du sport en France reste segmentée par disciplines. Aussi les différents sports ont peu l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Finalité

Favoriser l'interconnaissance des disciplines et sauvegarder un sport accessible au plus grand nombre dans sa diversité et au bénéfice de ses valeurs.

Objectifs

O1 : promouvoir l'engagement bénévole et favoriser l'interconnaissance des disciplines

O2 : valoriser en direction d'un large public, la diversité et le dynamisme des disciplines organisées en club.

O3 : mettre en valeur le côté artistique des pratiques sportives

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

O1 : sur la base d'une information exhaustive aux 84 disciplines adhérentes aux CROS, celles-ci présentent leurs bénévoles méritants et renseignent un dossier relatant leur parcours et expériences dans un des 3 domaines : organisation, dirigeant et juge/arbitre.

Le dossier à renseigner et le règlement sont disponibles sur le site du CROS.

Les candidats sont sélectionnés par un jury composé de membres du CROS.

Les lauréats (une vingtaine) sont invités à une soirée conviviale favorisant les échanges.

La reconnaissance de leur engagement bénévole est concrétisée par la remise d'un trophée « les Hermines d'or ».

O2 : en partenariat avec la foire internationale de Rennes et avec la participation des ligues, animer la thématique du sport en proposant des stands, des démonstrations, des tournois et des découvertes de pratique au sein d'un même lieu (1 hall de la foire est consacré à cette thématique).

Mises en place de réunions de calage avec les ligues intéressées.

Planification des propositions des ligues par la commission animation du CROS.

O3 : identifier la discipline artistique retenue (peinture, photo, ...) et faire la communication du concours ouvert aux artistes amateurs.

Le règlement est disponible sur le site du CROS.

Les œuvres sont à faire parvenir au siège du CROS qui en organise l'exposition lors de la Foire Internationale de Rennes.

Sélection de gagnants dans différentes thématiques et mise en œuvre :

- d'un jury composé de membres de la commission animation et de professionnels
- d'un vote par le public.

Les acteurs impliqués / Le public visé :

O1 les bénévoles dans leur diversité et la pluralité des disciplines

O2 Proposer une vitrine commune (1 seul lieu) au bénéfice de l'interconnaissance des disciplines et d'un large public.

O3 « les artistes en herbe » offrent leur témoignage (visuel) du sport à un large public.

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action :

Annuelle

Evaluation

O1 : nombre et qualité des dossiers reçus et ambiance de la soirée

O2 : participation qualitative et quantitative des disciplines à la foire et nombre de visiteurs dans le hall sport

O3 : évaluation quantitative et qualitative des œuvres reçues et exposées et du succès rencontré auprès du public.

FICHE ACTION 1.6.b

Communication

→ **Axe : Sport, territoires et développement des pratiques**

→ **Objectif : valoriser et communiquer sur le sport breton**

Intitulé	Communiquer pour se faire entendre, être connu et reconnu
Objectif	Avoir une cohérence en matière de communication pour être connu, visible et reconnu
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission Communication
Partenaires	

Mise en contexte et problématique

Près d'1 million de licenciés sportifs en Bretagne, un mouvement sportif toujours plus important. Importance de savoir fédérer non seulement le mouvement sportif, mais aussi s'ouvrir sur l'extérieur et créer des relations nouvelles.

Finalité

Promouvoir le CROS Bretagne, son rôle, ses activités auprès du Mouvement sportif et au-delà toucher le monde associatif en général et les entreprises.

Objectifs

- Communiquer en interne avec le mouvement sportif et ses partenaires habituels
- Communiquer avec le grand public en créant des relations privilégiées avec les médias régionaux
- Communiquer avec le monde économique (entreprise, vie associative, loisirs, santé, etc.)

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- 1- Réaliser de nouveaux supports de communication pour cette olympiade, plus adaptés et plus homogènes (moyens humains et logiciels de communication) ; Créer une plaquette "sport Bretagne" avec entre autre les chiffres clés du sport en Bretagne.
- 2- Restructurer le site du CROS pour optimiser la navigation du visiteur - Augmenter le nombre de visites du site via la newsletter et le contenu ;
- 3- Développer la Newsletter et accroître le nombre d'abonnés ;
- 3- Mettre en place et participer à la foire internationale de Rennes et fédérer le mouvement sportif à cette occasion ;
- 4- Utiliser plus et mieux les nouveaux outils de communication (TIC et réseaux sociaux type Facebook, etc.) pour communiquer ;
- 5- Promouvoir les activités physiques et sportives en Bretagne (valoriser les résultats des sportifs, promouvoir les manifestations, aider les ligues/comités à réaliser leurs affiches promotionnelles.
- 6- Valoriser les outils du CROS et du CRER

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les ligues et comités régionaux

Le monde associatif
Les médias
Les entreprises

Moyens financiers ? (budget prévisionnel)

Heures de bénévolat : 1 heure de réunion mensuelle sur 10 mois. (3/4 bénévoles présents à chaque réunion) - 50% d'un ETP consacré à la COMMUNICATION

Calendrier prévisionnel - fréquence de l'action

La totalité des objectifs doit être atteinte en 4 ans

Evaluation

- statistiques de fréquentation du site et d'abonnement à la newsletter.
- création de support de communication
- restructuration du site internet du CROS
- impact des réseaux sociaux
- augmentation du nombre de participants à la foire internationale

FICHE ACTION 2.1

Connaitre et faire connaître les projets haut niveau des ligues et comités régionaux

→ **Axe : Sport de haut niveau**

→ **Objectif** : Contribuer au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne

Intitulé	Connaitre et faire connaître les projets haut-niveau des ligues et comités régionaux
Objectif	Contribuer au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission Haut-Niveau
Partenaires	Ligues et comités régionaux breton

Mise en contexte et problématique

Au-delà des efforts de formation, nous devons travailler au maintien des sportifs de haut niveau sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne.

Pourquoi ?

Si les efforts fournis pour la formation du jeune sportif peuvent être considérés comme un investissement pour l'ensemble des acteurs du sport Breton, alors il paraît normal de désormais se donner les moyens pour que cet investissement serve prioritairement l'image du sport en Bretagne et l'image de la Bretagne toute entière.

Il faut inciter les ligues et les comités, avec leurs comités départementaux à concevoir la territorialisation de leurs niveaux de pratique. Pour cela, il semble nécessaire de promouvoir l'idée que l'accès au haut niveau d'une structure club en Bretagne servira l'ensemble des acteurs de la discipline.

Cette territorialisation dépendra de facteurs multiples environnement économique, réalité structurelle des clubs, existence des structures de pratiques, proximité des structures de formation...

La synergie voulue par le monde sportif devrait rendre les financements plus accessibles car fondés sur un intérêt commun.

Finalité

Permettre aux athlètes de haut-niveau de performer sur des **structures clubs Bretons**.

Objectifs

➤ **Objectif 1 : Organiser des rencontres individualisées (entretiens) rassemblant le niveau régional et le niveau départemental.** Il s'agit, au cours d'un entretien regroupant les élus régionaux et départementaux de la discipline, en présence des représentants des clubs de haut niveau de présenter un état des lieux du haut niveau de la discipline. Présenter ses forces, ses faiblesses, ses besoins ...

➤ **Objectif 2 : Communiquer le résultat de ces entretiens aux acteurs du développement du sport.** Il faut pouvoir proposer, aux collectivités notamment, suffisamment d'informations autour des projets de développement des clubs pour que des décisions fortes soient prises : niveau de financement nécessaire, cohérence du projet dans l'espace régional, budget nécessaire.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

Objectif 1

- Les entretiens se dérouleront prioritairement au siège de la ligue / comité régional concerné.

Au cours de cet entretien, la ligue/comité sera invité à :

- présenter succinctement son projet de développement quadriennal afin de situer le secteur du haut niveau dans la logique d'ensemble.
- présenter la filière de formation.
- Présenter les clubs de haut niveau et leur intégration dans la filière de formation.
- donner un aperçu des profils des entraîneurs
- présenter et expliquer le modèle économique des clubs haut niveau dans la discipline.
- situer « l'évènementiel » : situation actuelle, attentes, besoins en infrastructures...

Objectif 2

- communiquer le résultat de ces entretiens aux acteurs du développement du sport. L'harmonisation induite par ce travail devra être de deux ordres : l'un vertical (autour de la discipline), l'autre horizontal (autour des territoires) : quelle structure porte quels objectifs, induisant quel niveau de structuration et de financement... Cette double lecture devrait aider aux prises de décisions.

Les acteurs impliqués / Le public visé

Objectif 1 - Les interlocuteurs invités seront les présidents de ligues/comités et les présidents de comités départementaux, les représentants des clubs concernés par le haut niveau et/ou la filière de formation. Les entretiens se feront au siège social de la ligue/comité concernée quand cela sera possible. Les premiers entretiens, basés sur le volontariat concernent en premier lieu, les ligues / comités de disciplines Olympiques ayant un club au plus haut niveau national et/ou ayant un pôle France et/ou ayant des athlètes élites licenciés sur le territoire.

Objectif 2 - Les acteurs du sport de haut niveau sont évidemment les structures sportives et leurs dirigeants mais aussi les collectivités territoriales et l'état. Il s'agit donc de communiquer auprès de ces acteurs les résultats des entretiens menés. Ces entretiens doivent faire émerger des cohérences, qu'elles soient verticales (au sein même de la discipline) ou horizontales (à travers plusieurs disciplines, on peut penser notamment à la politique des infrastructures sportives)

Moyens financiers ? (budget prévisionnel)

Calendrier prévisionnel

Fréquence de l'action

Durée 4 ans	2013				2014				2015				2016		
O1 nb d'entretiens			8	8	3	3	8	8	3	3	8	8	3	3	8
O2 leur communication			3	3	8	8	3	3	8	8	3	3	8	8	3

Délais

O1 - La commission haut-niveau souhaite commencer les entretiens courant Novembre/Décembre 2013. Chaque année deux phases pourraient prendre corps : une phase d'entretien (Octobre à décembre/ janvier) et une phase de communication (février à mai). Il faudrait voir chaque année une dizaine de ligues.

Evaluation

FICHE ACTION 2.2

Porter un projet de développement pour le sport de haut niveau breton

→ **Axe : Sport de haut niveau**

→ **Objectif** : Contribuer au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne

Intitulé	Porter un projet de développement pour le sport de haut-niveau breton
Objectif	Contribuer au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission Haut-Niveau
Partenaires	Ligues et comités régionaux breton

Mise en contexte et problématique

Au-delà des efforts de formation, nous devons travailler au maintien des sportifs de haut niveau sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne.

Pourquoi ?

Le CROS est convaincu que l'accès au Haut niveau doit être l'émanation d'une cohérence régionale. Les résultats sportifs sont de plus en plus difficiles à obtenir, que cela soit pour des raisons sportives (niveau, volume d'entraînement...) ou budgétaires. Seule la synergie d'une région autour d'un projet cohérent et partagé permettra l'éclosion et la pérennisation du haut niveau.

Les projets autour du haut niveau nécessitent des infra structures de qualité, tant pour l'entraînement que pour la compétition. L'ambition est de passer ici d'une logique de demandes centrées sur UNE discipline à une logique de demandes mutualisées. Certains grands équipements seront nécessairement partagés.

Finalité

Permettre aux athlètes de haut-niveau de performer sur des **structures clubs Bretons**.

Objectifs

O2a - Promouvoir les disciplines dont le projet est territorialisé

O2b - Promouvoir un plan de développement des infra structures nécessaires

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

O2a - Les projets autour du haut niveau, qu'ils existent ou qu'ils soient en devenir, s'ils sont le reflet d'une dynamique régionale seront soutenus par le CROS. L'harmonisation induite par ce travail devra être de deux ordres : l'un vertical (autour de la discipline), l'autre horizontal (autour des territoires) : quelle structure porte quels objectifs, induisant quel niveau de structuration et de financement... Cette double lecture devrait aider aux prises de décisions.

O2b - Le travail à fournir ici est la participation à l'établissement d'un plan régional d'équipements sportifs dédiés au sport de haut niveau, que ce soit pour l'entraînement ou la compétition. Cette action est fortement liée aux actions concernant la territorialisation.

Moyens financiers ? (budget prévisionnel)

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action :

Durée 4 ans	2013		2014				2015				2016				
O2a - clubs			1	1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
O2b - infrastructure			4	4	4	8	8	4	4	4	8	8	2	2	2

Evaluation :

FICHE ACTION 2.3

Mobiliser des financements nouveaux

→ **Axe : Sport de haut niveau**

→ **Objectif** : Contribuer au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne

Intitulé	Mobiliser des financements nouveaux
Objectif	Contribuer au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne
Maître d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission Haut-Niveau
Partenaires	Ligues et comités régionaux breton

Mise en contexte et problématique

Au-delà des efforts de formation, nous devons travailler au maintien des SHN sur le territoire et au développement des clubs de « haut niveau » en Bretagne.

Pourquoi

La Bretagne est une terre d'expertise et de culture, le sport, réalité incontournable dans notre région au vu du nombre de licenciés doit devenir aussi une marque de l'expertise Bretonne. Des projets identifiés émanant d'un projet régional, s'appuyant sur une formation locale, respectant toutes les valeurs de l'Olympisme pourraient être des représentants de cette terre d'exception, à travers un label à définir.

Finalité

Permettre aux athlètes de haut-niveau de performer sur des **structures clubs Bretons**.

Objectifs

O3a – Créer / partager un label « Bretagne » à définir

O3b – Mobilisation des entreprises

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

Il s'agit ici de créer un label "sport de haut niveau breton", nouveau ou à partager.

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel / Fréquence de l'action :

Durée 4 ans	2013			2014			2015			2016					
O3a - label			4	4	4	8	8	4	4	4	8	8	2	2	5
O3b – mobilisation des entreprises			4	4	4	8	8	4	4	4	8	8	2	2	2

Evaluation

FICHE ACTION 3.1

Le CRER, centre de ressources

→ **Axe : Sports de nature**

→ **Objectif : Centraliser, analyser et communiquer sur les données des sports de nature en Bretagne**

Intitulé	Le CRER, centre de ressources
Objectif	Centraliser, analyser et communiquer sur les données des sports de nature en Bretagne
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Comité d'orientation du CRER, Commission Sports nature
Partenaires	Ligues et comités régionaux sports de nature, têtes de réseaux sports de nature, DRJSCS, DREAL, DIRECCTE, Conseil régional, Commission territoriale CROS / CDOS Sports de nature

Mise en contexte et problématique

Des constats :

- Un développement important des sports de nature en Bretagne
- De nombreux acteurs bretons travaillant sur cette problématique.

D'une volonté commune (CROS Bretagne, Etat, Conseil régional) de comprendre et d'anticiper le développement de ces pratiques, est née l'idée de créer en 2006 un Centre régional d'expertise et de ressources (CRER) des sports de nature en Bretagne.

Finalité

- Mieux connaître, mieux comprendre le développement des sports de nature pour mieux l'anticiper.

Objectifs

- Centraliser les données relatives aux sports de nature (législation, pratiquants, structures, lieux de pratiques, études, expériences, etc.)
- Analyser le développement des sports de nature de Bretagne dans ses variantes sociales, économiques et environnementales
- Observer l'évolution des sports de nature et l'apparition éventuelle de conflits d'usages.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Recensement des chiffres-clés sur les sports de nature en Bretagne (nombre de licenciés, structures, emplois, équipements, manifestations, etc.)
- Centraliser les études, documents relatifs aux sports de nature produits en Bretagne et en France
- Production d'études en fonction des demandes des partenaires et des problématiques émergentes (ex : impact économique des manifestations sports de nature)
- Réalisation de **supports cartographiques** permettant l'analyse des données à l'aide d'un SIG.
- **Communiquer** sur les données et les ressources sports nature via le site internet du CRER et via divers supports (plaquette sur le sport breton, etc.)

1 chargée de mission

Recrutement de stagiaires selon les besoins

1 SIG

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les acteurs :

- Coordinateur de l'action : le CROS Bretagne via son CRER
- Partenaires financiers : DRJSCS, DREAL, Conseil régional
- Partenaires techniques : Ligues et comités régionaux, têtes de réseaux sports de nature (NEB, USAB), DRJSCS, DREAL, Conseil régional, DDCS

Public visé : Les partenaires institutionnels, le mouvement sportif breton, tout acteur travaillant sur la problématique des sports de nature.

Moyens financiers

1/4 ETP

Déplacements

Indemnités stagiaires

Temps bénévoles

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action

Sur l'olympiade.

Délais

Alimenter au quotidien le centre de ressources.

Evaluation

- existence des données
- production d'études
- mise à jour du site internet du CRER
- création de supports de communication

FICHE ACTION 3.2.a

Accompagner les manifestations sportives de nature

→ **Axe : Sports de nature**

→ **Objectif : Accompagner le développement des sports de nature dans une démarche transversale et concertée**

Intitulé	Accompagner les manifestations sports de nature
Objectif	Accompagner le développement des sports de nature dans une démarche transversale et concertée
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Comité d'orientation du CRER, Commission Sports nature
Partenaires	Ligues et comités régionaux sports de nature, têtes de réseaux sports de nature, DRJSCS, DREAL, DIRECCTE, Conseil régional, organisateurs de manifestations sportives de nature, Commission territoriale CROS CDOS Sports de nature.

Mise en contexte et problématique

Des constats :

- Un très grand nombre de manifestations sportives de nature : près de 550 manifestations de niveau régional et supérieur, plus de 5000 manifestations au total.
 - Une prise de conscience de la sensibilité des sites naturels aux pressions humaines
- D'une volonté commune de pérenniser les manifestations sportives de nature bretonnes, le CRER et ses partenaires ont souhaité accompagner les organisateurs vers une plus grande qualité des manifestations en Bretagne et valoriser leurs initiatives.

Finalités

- Pérenniser les manifestations sportives de nature et tendre vers une amélioration de leur qualité

Objectifs

- Accompagner la pérennisation et le développement de manifestations sportives de nature en Bretagne
- Sensibiliser les organisateurs au développement durable et leur permettre d'appréhender l'organisation de leur manifestation dans leur globalité
- Valoriser les initiatives prises par les organisateurs et valoriser le territoire breton

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Communiquer sur la démarche qualité des manifestations sportives de nature (mail, courrier, internet, presse) pour augmenter le nombre d'adhérents
- Création d'un réseau des signataires
- Mise en place de journées techniques et d'échanges. Les premiers thèmes seront : « Partenariats et financement » et « Réglementations »
- Création d'outils de communication pour identifier les adhérents et communiquer sur leurs initiatives (kakémonos, site internet, etc.)

1 chargée de mission

Recrutement de stagiaires selon les besoins

1 SIG

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les acteurs :

- Coordinateur de l'action : le CROS Bretagne via son CRER
- Partenaires financiers : DRJSCS, DREAL, Conseil régional
- Partenaires techniques : Ligues et comités régionaux, têtes de réseaux sports de nature (NEB, USAB), DRJSCS, DREAL, Conseil régional, DDCS

Public visé :

Les organisateurs de manifestations sports de nature, le grand public

Moyens financiers

1/4 ETP

Déplacements

Temps bénévoles

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action :

Sur l'olympiade

Délais :

Evaluation :

- nombre d'adhérents
- nombre de journées techniques organisées et nombre de personnes présentes
- questionnaire de satisfaction aux journées
- création de supports de communication

FICHE ACTION 3.2.b

Développement des pratiques sportives de nature dans les territoires

→ **Axe : Sports de nature**

→ **Objectif : Accompagner le développement des sports de nature dans une démarche transversale et concertée**

Intitulé	Développement des pratiques sportives de nature dans les territoires
Objectif	Accompagner le développement des sports de nature dans une démarche transversale et concertée
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Comité d'orientation du CRER, Commission Sports nature
Partenaires	Ligues et comités régionaux sports de nature, têtes de réseaux sports de nature, DRJSCS, DREAL, DIRECCTE, Conseil régional, associations sportives de nature, Commission territoriale CROS CDOS Sports de nature ?

Mise en contexte et problématique

Des constats :

- Près de 2500 structures sportives de nature en Bretagne
- Une filière nautique organisée autour de Nautisme en Bretagne qui accompagne près de 600 structures
- Pression des activités sportives de nature sur le littoral, notion de partage de l'espace, émergence de conflits d'usage
- Une Bretagne intérieure moins développée

Ceci pose la question du rééquilibrage territorial des pratiques sportives de nature en Bretagne et du partage des espaces de pratique.

Finalités

- Mieux connaître les pratiques sportives de nature et leurs lieux de pratique sur les territoires
- Rééquilibrer le développement des sports de nature sur les territoires bretons et permettre un partage des espaces de pratique concerté

Objectifs

- Mieux connaître pour mieux accompagner les structures sportives de nature, les équipements, les lieux de pratique et les pratiques
- Identifier les conflits d'usage et de partage de l'espace
- Accompagner le développement des sports de nature en Bretagne intérieure (en particulier terrestre et aérien)
- Valoriser les initiatives innovantes (public, thématiques, etc.)

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Travailler en réseau avec les ligues, comités régionaux sports de nature et les têtes de réseaux (NEB, USAB) pour faire remonter les enjeux, les problématiques (projets de développement, conflits d'usage) du terrain (Animation du projet Suricate)
- Analyse par discipline des plans de développement des ligues et comités régionaux sports de nature
- Mise en place de supports cartographiques des structures sports de nature en Bretagne (coordonnées, activités, spécificités), des équipements et des lieux de pratique (aménagement) selon les besoins des ligues et comités régionaux
- Mise en réseau et valorisation des structures de multi-activités de nature
- Création d'outils de communication pour valoriser les actions innovantes

1 chargée de mission
Recrutement de stagiaires selon les besoins
1 SIG

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les acteurs :

- Coordinateur de l'action : le CROS Bretagne via son CRER
- Partenaires financiers : DRJSCS, DREAL, Conseil régional
- Partenaires techniques : Commission sports de nature, Ligues et comités régionaux, têtes de réseaux sports de nature (NEB, USAB), DRJSCS, DREAL, Conseil régional, DDCCS

Public visé :

Les associations sportives de nature, tout acteur travaillant sur la problématique des sports de nature

Moyens financiers

1/4 ETP

Déplacements

Temps bénévoles

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action

Sur l'olympiade

Evaluation

- mise en place d'un SIG
- nombre de réunions organisées
- nombre de personnes présentes
- création des outils

FICHE ACTION 3.3

Sports de nature et environnement

→ **Axe : Sports de nature**

→ **Objectif : Prendre en compte la sensibilité des milieux naturels dans les projets de développement sportif et sensibiliser les porteurs de projets**

Intitulé	Sports de nature et environnement
Objectif	Prendre en compte la sensibilité des milieux naturels dans les projets de développement sportif et sensibiliser les porteurs de projets
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Comité d'orientation du CRER, Commission Sports nature
Partenaires	Ligues et comités régionaux sports de nature, têtes de réseaux sports de nature, DRJSCS, DREAL, DIRECCTE, Conseil régional, gestionnaires de milieux naturels, Commission territoriale CROS CDOS Sports de nature

Mise en contexte et problématique

Des constats :

- Un millefeuille de protections environnementales en Bretagne
- De nouvelles réglementations environnementales (Natura 2000)
- De nombreuses pratiques sportives de nature sur des zones naturelles protégées

Quelles interactions entre pratiques sportives et milieux naturels ?

Finalité

- Rendre compatible la pratique sportive et la protection des milieux naturels

Objectifs

- Informer et sensibiliser les pratiquants sports de nature à la préservation de l'environnement
- Accompagner les acteurs sportifs dans la prise en compte de l'environnement
- Identifier les conflits d'usage et de partage de l'espace
- Valoriser les initiatives innovantes

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Information et sensibilisation des acteurs sportifs à la protection de l'environnement : réunions d'information sur les différentes protections environnementales, accompagnement des projets sportifs sur cette problématique
- Intégration de la notion de protection de l'environnement dans l'ensemble des actions sports de nature menées par le CROS (CRER)
- Amélioration des démarches d'évaluation des incidences Natura 2000 des manifestations sportives : réunion avec les services instructeurs, réunions avec chargés de mission Natura 2000 et les représentants des disciplines sportives, mise en œuvre d'outils d'accompagnement (plaquette, tutoriel, fiches personnes-ressources, fiches incidences et préconisations)
- Participation aux instances de concertation (trame verte et bleue, parcs naturels marins, Natura 2000, etc.)

1 chargée de mission

Recrutement de stagiaires selon les besoins

1 SIG

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les acteurs :

- Coordinateur de l'action : le CROS Bretagne via son CRER
- Partenaires financiers : DRJSCS, DREAL, Conseil régional
- Partenaires techniques : Commission sports de nature, Ligues et comités régionaux, têtes de réseaux sports de nature (NEB, USAB), DRJSCS, DREAL, Conseil régional, DDCS

Public visé :

Les associations sportives de nature, tout acteur travaillant sur la problématique des sports de nature.

Moyens financiers

1/4 ETP

Déplacements

Temps bénévoles

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action

Sur l'olympiade

Evaluation :

- nombre de réunions organisées
- nombre de personnes présentes
- création des outils

FICHE ACTION 4.1

L'emploi dans le mouvement sportif

→ **Axe : Sport, emploi et formation**

→ **Objectif : Accompagner la professionnalisation du mouvement sportif et pérenniser les emplois.**

Intitulé	L'emploi dans le mouvement sportif
Objectif	Accompagner la professionnalisation du mouvement sportif et pérenniser les emplois.
Maitre d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission emploi
Partenaires	CRIB – Profession Sport – COSMOS – Missions Locales Pôle Emploi – CRESS Ligues et comités régionaux – DRJSCS – Conseil régional – CRESLB (GREF Bretagne)

Mise en contexte et problématique

Les associations ont, soit des difficultés à créer des postes de permanents par manque de moyens financiers, soit de pérenniser ces postes lorsque les aides diminuent ou cessent. Ces soucis sont comparables que ce soient pour les postes d'encadrants sportifs que pour les cadres dirigeants et personnels administratifs.

Finalité

Il est essentiel que pour pouvoir assumer sereinement leur activité, les associations sportives puissent associer à leurs bénévoles des professionnels alliant compétence, disponibilité et capacité diplômée.

Objectifs

Aider les associations dans leur démarche de professionnalisation de leur encadrement ; les accompagner dans les recherches de financement et les différents dispositifs favorisant les créations et leur pérennisation.

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

- Recensement et état des lieux de la professionnalisation des différentes structures associatives concernées : ligues, comités, clubs : nombre de postes, d'E.T.P., emplois aidés ou pérennisés
- Synthèse des aides existantes : nationales, régionales, départementales, locales, fédérales, publiques ou privées...
- Interrogation sur les fonds européens, notamment le Fonds Social Européen (FSE) et le positionnement du sport face à ces fonds
- Positionnement des emplois d'avenir dans les potentialités offertes au vu des qualifications recherchées
- Se rapprocher du mouvement de l'Economie Sociale et Solidaire
- Evaluation de la place du tutorat et des contrats de génération dans la professionnalisation.
- Mesure de l'impact de la réorganisation du temps scolaire et des formations des animateurs municipaux

- Synthèse sur les nouvelles organisations du travail (Temps partagé) : état des lieux des expériences, mutualisation d'expériences et valorisation (proposer des fiches sur le site du CROS pour chaque expérience et personnes-ressources)
- Information et communication sur les différents dispositifs et actualités sur l'emploi (newsletter du CROS, site internet, réunions d'information, etc.).

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les ligues, comités, clubs

Les personnels d'encadrement sportif mais aussi dirigeants et administratifs.

Moyens financiers - budget prévisionnel

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action

Action permanente

Délais

Mise en place progressive des fiches

Evaluation

Recensement annuel des effectifs en nombre de postes et d'ETP

- nombre de réunions mises en œuvre
- édition des chiffres-clés de l'emploi du mouvement sportif régional
- édition de fiches ou d'outils

FICHE ACTION 4.2

Soutien et développement de la formation continue

→ **Axe : Sport, emploi et formation**

→ **Objectif : Soutenir et développer les formations en direction des bénévoles salariés.**

Intitulé	Soutien et développement de la formation continue
Objectif	Soutenir et développer la formation continue en direction des dirigeants bénévoles et des salariés des associations sportives
Maître d'ouvrage	CROS Bretagne
Maitres d'œuvre	Commission territoriale formation qui regroupe le CROS et les 4 CDOS bretons
Partenaires	CNDS et les OPCA

Mise en contexte et problématique

Les associations sportives évoluent, les lois aussi. Les dirigeants et salariés des associations sont confrontés à des problématiques de développement de leurs activités et de gestion efficace et pertinente, au quotidien, de leurs équipes de bénévoles et le cas échéant de leurs salariés.

Finalité

Proposer des formations transversales qui répondent aux préoccupations des associations, comme définir leur projet associatif et se doter d'outils qui leur permettent de le mettre en place et de le gérer avec efficience au quotidien

Objectifs

Aider les associations sportives à être plus performantes
Mutualiser les moyens humains et financiers

Description de l'action / Moyens et outils mis en œuvre

La commission territoriale formation assure toute la logistique : choix des thèmes de formation continue, élaboration du cahier des charges personnalisé pour chaque formation, recherche de prestataires et conventionnement avec ceux-ci, gestion des inscriptions, mise en place et accueil des formations.

Les acteurs impliqués / Le public visé

Les acteurs impliqués sont le CROS Bretagne et les 4 CDOS bretons (un bénévole et un salarié de chaque structure).

Le public visé :

- les dirigeants bénévoles, les salariés des associations, cas le plus fréquent
- un public ayant une fonction spécifique au sein des associations comme les arbitres, les entraîneurs (bénévoles ou non) ou les tuteurs
- un public spécifique comme les jeunes « dirigeants ou futurs dirigeants ».

Moyens financiers - budget prévisionnel

Ressources : le CNDS et les OPCA

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par le CROS (gratuité pour les stagiaires) et exceptionnellement, il peut y avoir une participation aux frais de déplacements, hébergement, restauration.

Calendrier prévisionnel - Fréquence de l'action

Chaque année, entre 4 et 8 formations sont proposées.

Ces formations sont de courte durée, de 1 à 3 jours chacune.

Délais

La formation des jeunes « futurs dirigeants » s'étale sur l'olympiade ??

Ajouter fiches JO 2016 ??

Evaluation

- nombre de formés

- bilan pédagogique et de satisfaction des formés

SIGLES

AMF : association des maires de France
ANOF : académie nationale olympique française
ARS : agence régionale de santé
BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BAPAAT : brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien
BEES : brevet d'état d'éducateur sportif
BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
CDOS : comité départemental olympique et sportif
CESER : conseil économique, social et environnemental de Bretagne
CFCP : centre de formation des clubs professionnels
CHU : centre hospitalier universitaire
CLE : Centre labellisé d'entraînement
CNDS : centre national de développement du sport
CNOSF : comité national olympique et sportif français
CPCA : conférence permanente des coordinations associatives
CRER : centre régional d'expertise et de ressources (des sports de nature en Bretagne)
CRESLB : centre de ressources et d'expertises du sport et des loisirs en Bretagne
CRESS : chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
CROS : comité régional olympique et sportif
CT : collectivité territoriale
CTOS : comité territorial olympique et sportif
DDCS : direction départementale de la cohésion sociale
DEJEPS : diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DESJEPS : diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRJSCS : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
ETP : équivalent temps plein
GREF : GIP relation emploi formation
MOS : mouvement olympique et sportif
MS : ministère des sports
NEB : nautisme en Bretagne
OPCA : organisme paritaire collecteur agréé
PES : parcours de l'excellence sportive
RES : recensement des équipements sportifs
STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives
UNICEF : United nations international children's emergency found
USAB : union des sports aériens bretons